

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Salariat, travail, syndicats (France) > Syndicats (France) > **L'extrême droite en campagne contre un stage syndical de Sud Education 93 - (...)**

L'extrême droite en campagne contre un stage syndical de Sud Education 93 - Intervention inacceptable du ministre de l'Éducation nationale

jeudi 23 novembre 2017, par [CGT Education](#), [Fondation Copernic](#), [Solidaires FP](#), [Sud Education](#), [Sud Education 93](#), [SUD Santé Sociaux](#) (Date de rédaction antérieure : 22 novembre 2017).

Sommaire

- [Antirascisme et libertés \(...\)](#)
- [Communiqué de presse de \(...\)](#)

Communiqué de la fédération SUD éducation du 20 novembre 2017.

Un site d'extrême-droite a lancé dimanche 19 novembre 2017 une campagne contre un stage de formation syndicale organisé par le syndicat départemental SUD éducation 93, dont les militant-e-s reçoivent depuis insultes et menaces. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale, a quant à lui dénoncé la tenue du stage.

Le fonctionnement de la fédération des syndicats SUD éducation laisse entière l'autonomie de chaque syndicat, en particulier en matière de pratiques syndicales et de politique d'action sur son secteur géographique. Chaque syndicat définit librement le contenu des formations qu'il propose.*

La fédération SUD éducation apporte sa solidarité au syndicat ainsi qu'aux camarades visé-e-s par les attaques de l'extrême droite.

Le ministre de l'éducation n'a pas à intervenir sur le contenu des stages syndicaux. La Direction des affaires juridiques (DAJ) du Ministère de l'éducation nationale a elle-même rappelé récemment "la liberté des organisations syndicales d'organiser les sessions de formation consacrées à la formation syndicale de leur choix" (courrier en annexe).

Le Ministre Blanquer feint de l'ignorer : les libertés syndicales sont un droit constitutionnel.

* 20 novembre 2017. Mis à jour mercredi 22 novembre 2017 :
<http://sudeducation.org/L-extreme-droite-en-campagne.html>

Racisme d'Etat et libertés syndicales : Derrière l'écran de fumée... de réelles attaques !

Union syndicale Solidaires

Le Ministre de l'Education, JM Blanquer, s'en prend violemment depuis plusieurs jours au syndicat SUD Education 93, membre de la fédération SUD Education et de l'union départementale Solidaires 93.

Tout est parti d'une dénonciation de racisme supposé d'un stage syndical (parce qu'il prévoit des ateliers réservés aux personnes victimes du racisme), dénonciation relayée très largement par l'extrême-droite puis par JM. Blanquer lundi. Le ministre s'est rendu compte de son erreur grossière et, de fait, a changé rapidement son discours plus tard dans la journée à l'Assemblée nationale : c'est désormais l'utilisation de la notion de « racisme d'Etat », abordée dans le stage, qu'il juge « diffamatoire » et au sujet de laquelle il a annoncé vouloir déposer une plainte pour ce motif.

Mettons les choses au point, pour l'Union syndicale Solidaires :

L'accusation de racisme à l'encontre de SUD Education 93 est ridicule et volontairement malveillante au vu des valeurs, des positions et combats portés par ce syndicat et ses militant-es : Solidaires lutte pour l'égalité entre tous et toutes, quelles que soient leurs origines, et combat le racisme et le fascisme, et SUD Education 93 ne déroge pas à ces principes. Il ne s'agit pas de partager tous les détails du contenu du stage mis en cause, mais on ne peut inverser ni la réalité ni l'engagement des personnels de l'Education nationale membres de Sud éducation 93 pour leurs élèves et les populations de Seine-Saint-Denis.

L'Union syndicale Solidaires et certaines des structures qui la composent mettent en œuvre depuis des années en lien avec leur engagement dans le mouvement féministe des réunions séparées de femmes et elle ne partage pas l'idée qu'une telle pratique appliquée à des personnes victimes du racisme constituerait un scandale.

Il s'agit d'un stage syndical : c'est aux syndicats de construire leurs formations en toute liberté. Il n'est pas question que l'extrême-droite ou des ministères s'immiscent dans les contenus des formations syndicales.

Le racisme existe dans nos sociétés. Et le « racisme d'Etat » aussi. Ce n'est pas un slogan, c'est un concept utilisé et pensé par des chercheuses et chercheurs mais aussi par des dizaines de structures associatives, syndicales ou politiques. Une rapide interrogation sur un moteur de recherche sur internet permettra à JM Blanquer de s'en rendre compte. Des statistiques, études et recherches effectuées à la demande des ministères eux mêmes font état de situations de discrimination liées à l'origine réelle ou supposée, aux noms, quartiers, dans la société, dans l'emploi public, dans l'école... Nous refusons de mettre sous le tapis une situation qui concerne des millions de personnes dont une partie d'entre nous, au quotidien. Nous refusons de nous faire dicter ou imposer les termes du débat par celles et ceux qui participent à construire et entretenir les problèmes.

Nous sommes face à une volonté de manipuler politiquement et médiatiquement un stage de quelques dizaines de personnes. Pendant ce temps, on ne parle pas des conséquences sociales des mesures prises par ce gouvernement, qui touchent fortement des départements comme la Seine-Saint-Denis et le quotidien de la population qui y vit. Derrière le rideau de fumée, on trouve des attaques contre les droits sociaux, la suppression des contrats aidés, la destruction des services publics, en particulier de l'Education, bref la destruction du tissu social qui alimente les haines et la xénophobie... Ce contre-feu gouvernemental cache mal la volonté de nier la situation de racisme vécue en particulier en Seine-Saint- Denis et ses aspects structurels.

L'Union syndicale Solidaires apporte son soutien au syndicat SUD Education 93, à ses adhérent-es qui font face à un déchaînement d'une rare violence et aux menaces de la part l'extrême-droite. Nous ne doutons pas que ce gouvernement cherche aussi à limiter les libertés syndicales et

d'expression, en particulier chez les fonctionnaires qui militent pour transformer la société.

L'Union syndicale Solidaires continuera son combat pour les libertés individuelles et collectives, pour l'égalité de tou-tes, contre toutes les discriminations.

* Article publié le 22 novembre 2017 :

<https://www.solidaires.org/Racisme-d-Etat-et-libertes-syndicales-Derriere-l-ecran-de-fumee-de-reelles>

Antirascisme et libertés syndicales : réponses aux attaques gouvernementales et de l'extrême droite

SUD Éducation 93 fait l'objet d'attaques sans précédent au sujet de l'organisation du stage « Au croisement des oppressions - Où en est-on de l'antiracisme à l'école ? ». Mardi 21 novembre, le ministre Blanquer a annoncé au ministère porter plainte contre SUD Éducation 93 pour diffamation en raison de l'utilisation du terme de « racisme d'État » et saisir le procureur de la République.

Ces attaques prouvent que nous avons visé juste. Au-delà du stage, c'est l'ensemble du syndicat qui est attaqué.

Vous trouverez dans cet article nos communiqués, ainsi que les expressions de notre fédération, notre union syndicale Solidaires, et d'organisations amies. Nous actualiserons cet article au fur et à mesure de l'évolution de la situation.

Article publié le 22 novembre 2017

Communiqué de presse de Sud éducation 93, du 22 Novembre

Réponse aux attaques conjointes de fdesouche, de la LICRA et du Ministère de l'Éducation Nationale contre Sud Éducation 93

Communiqué de Sud Éducation 93 du 20 Novembre 2017

Après deux journées d'études sur l'intersectionnalité interdites aux enseignant-es à Créteil en mai dernier, après un colloque sur l'islamophobie censuré à Lyon en septembre, c'est au tour d'un stage organisé par Sud Éducation 93 de susciter la vindicte de la fachosphère.

Depuis dimanche 19 novembre au soir, le syndicat Sud Éducation 93 est victime d'insultes de la part de plusieurs groupes très actifs sur les réseaux sociaux et connus pour leurs positions d'extrême droite, suite aux critiques diffamatoires contre un stage de formation syndicale sur l'antiracisme à l'attention des personnels d'éducation les 18 et 19 décembre.

Cette campagne se traduit par des messages mensongers, de haine et d'attaques sur les réseaux

sociaux. De plus, le syndicat Sud Éducation 93 subit depuis lundi matin un grand nombre d'appels téléphoniques déversant des insultes.

Le stage est annoncé sur notre site depuis le 19 octobre sans avoir suscité la moindre réaction. Or, il aura fallu attendre dimanche 19 novembre dans l'après midi, et un article paru sur le compte Facebook de « FdeSouche », pour que quelques heures après la LICRA, puis le lendemain le ministre reprennent ces propos.

Nous souhaitons souligner et dénoncer la coïncidence des agendas des réseaux d'extrême droite et de notre ministère.

Les attaques portent sur un « tri des origines » qui serait fait sur les participants du stage. Sud Éducation 93 condamne fermement ces propos et compte porter plainte pour diffamation contre tous les sites et individus qui propageraient ces propos. Un dépôt de plainte est par ailleurs en cours concernant les insultes téléphoniques reçues à ce jour.

Les questions abordées par le stage sont des questions essentielles dans l'enseignement aujourd'hui. Il est inutile de nier des questions que les enseignant-es vivent au jour le jour. Le combat contre le racisme est au cœur de la société multiculturelle mais aussi au cœur des programmes scolaires, notamment ceux d'EMC. Ce stage entend donner des temps et des moyens de réflexions sur ces questions cruciales.

Nous apprécierions qu'au lieu de calquer son agenda sur celui de « FdeSouche » notre ministre, et les organisations qui se réclament de l'égalité républicaine, s'intéressent aux manques de moyens dont souffrent l'École et nos élèves. La liste est non exhaustive : manque de postes à tous les niveaux (agent-es, AED, enseignant-es, personnel-les administratif), professeur-es non remplacé-es, manque de moyens dans les dotations pour les collèges, les lycées, les écoles, manque d'établissements dans le territoire, absence d'une véritable médecine scolaire, ...

Nous rappelons enfin que tou-ttes les personnel-les ont été invité-es à s'inscrire à ce stage (d'ailleurs complet).

* <http://www.sudeducation93.org/SUD-Education-93-attaque-par.html>

Blanquer attaque la fédération SUD éducation à l'assemblée nationale

Communiqué de Presse de la fédération Sud Éducation, du 21 Novembre 2017

Communiqué de la fédération SUD éducation du 20 novembre 2017

lundi 20 novembre 2017

mis à jour mercredi 22 novembre 2017

Un site d'extrême-droite a lancé dimanche 19 novembre 2017 une campagne contre un stage de formation syndicale organisé par le syndicat départemental SUD éducation 93, dont les militant-e-s reçoivent depuis insultes et menaces. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale, a quant à lui dénoncé la tenue du stage.

Le fonctionnement de la fédération des syndicats SUD éducation laisse entière l'autonomie de chaque syndicat, en particulier en matière de pratiques syndicales et de politique d'action sur son

secteur géographique. Chaque syndicat définit librement le contenu des formations qu'il propose.*

La fédération SUD éducation apporte sa solidarité au syndicat ainsi qu'aux camarades visé-e-s par les attaques de l'extrême droite.

Le ministre de l'éducation n'a pas à intervenir sur le contenu des stages syndicaux. La Direction des affaires juridiques (DAJ) du Ministère de l'éducation nationale a elle-même rappelé récemment "la liberté des organisations syndicales d'organiser les sessions de formation consacrées à la formation syndicale de leur choix" (courrier en annexe).

Le Ministre Blanquer feint de l'ignorer : les libertés syndicales sont un droit constitutionnel.

LA CGT ÉDUC'ACTION EXPRIME SON SOUTIEN À SUD ÉDUCATION 93

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CGT Educ'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex Mel : unsen ferc.cgt.fr - Site : www.unsen.cgt.fr

Contact Presse :

Patrick DESIRE- 06.81.25.52.07

À l'occasion d'une formation syndicale organisée sur les problématiques liées au racisme dans l'Éducation, nos camarades du syndicat Sud Education 93 font l'objet d'une polémique indigne issue entre autre, des sites d'extrême-droite, et reprise par le Ministre de l'Éducation nationale.

Lors de cette formation, des temps de réunion en non-mixité sont prévus pour permettre à celles et ceux qui subissent les discriminations raciales de débattre entre elles/eux.

Pour la CGT Educ'action il est inacceptable qu'un Ministre s'ingère dans les modalités et le contenu de réunions organisées par un syndicat.

Il est inquiétant que les polémiques, alimentées notamment par l'extrême-droite, soit reprises sans distanciation par un Ministre de la République.

La CGT Educ'action affirme son entière solidarité à SUD Education 93.

Nous défendons la liberté des syndicats à choisir en toute indépendance leur mode d'organisation.

Montreuil, le 22 novembre 2017

Communiqué de la Fondation Copernic

Paris, le 22 novembre 2017

Le ministre de l'Éducation nationale a annoncé à l'Assemblée nationale le 20 novembre dernier qu'il portait plainte pour diffamation contre le syndicat SUD-Education 93. L'objet de la plainte est

précisé sur le site officiel de l'Éducation nationale :

« Le ministre de l'Éducation nationale a pris connaissance d'un stage organisé par SUD-93 ouvert aux professeurs et intitulé : « Au croisement des oppressions : où en est-on de l'antiracisme à l'école ? ». Rien n'est plus contraire à la République, à l'Éducation nationale et à ceux qui la servent que les approches de ce type. Le ministre condamne avec la plus grande fermeté ces pratiques qui sont contraires à la Constitution, portent atteinte à la cohésion nationale et mettent gravement en cause l'institution scolaire ».

Si cette plainte, qui n'est pas autre chose qu'une mesure d'intimidation, se confirme, il s'agit là d'un précédent calamiteux non seulement pour la liberté syndicale mais aussi pour la liberté de la recherche en France.

Rappelons en effet qu'un syndicat est libre du choix de ses thématiques de stages de formation, de ses intervenant.e.s et de l'organisation de ses journées. C'est aux adhérent.e.s et aux structures syndicales démocratiquement élues de se prononcer sur l'opportunité ou non de telle ou telle formation, et de ses modalités. Rappelons ensuite que les recherches portant sur les discriminations raciales à l'école sont l'un des axes les plus travaillés de la sociologie de l'éducation et que l'on peut se féliciter que ces recherches servent ensuite la lutte salutaire contre les discriminations scolaires.

SUD-Education 93 a choisi pour ce faire des ateliers ponctuels en non mixité comme espaces de libération de la parole, un dispositif bien connu du militantisme anti-oppression (féministe par exemple) depuis très longtemps. Mais toutes les autres sessions se déroulent en plénière et le stage est naturellement proposé à tous les personnels d'éducation.

Cette plainte, étayée par des arguments inacceptables, porte donc atteinte au droit syndical de façon inédite, nous la condamnons fermement, apportons notre soutien à SUD-Education 93 et alertons sur cette atteinte supplémentaire au respect des libertés publiques.

Communiqué Solidaires Fontion publique

Mesdames et Messieurs les ministres,

ARRETEZ DE PIETINER LES LIBERTES SYNDICALES !

Une militante de SUD Travail Affaires Sociales s'exprime devant la presse lors d'un rassemblement syndical, rassemblement du 12 octobre au Pré Catelan-Bois de Boulogne, autour de la question du management des DRH, auquel elle participe : elle subit les foudres de son administration, et se trouve immédiatement traduite en commission disciplinaire « pour manquement à l'obligation de réserve » alors même qu'elle n'a révélé aucune information confidentielle et qu'elle s'est exprimée en tant que militante dans une action syndicale. C'est donc bien la liberté d'expression syndicale qui est attaquée ici.

Un syndicat départemental, SUD Education 93, organise un stage anti-raciste.

D'abord violemment attaqué sur les réseaux sociaux par des groupes de la mouvance d'extrême droite, il subit maintenant les foudres du ministre de l'Éducation Nationale qui déclare vouloir déférer en justice le syndicat organisateur au motif que le contenu du stage ne lui conviendrait pas, profitant d'une vague médiatique mensongère. A l'opposé de ce qui est largement prétendu, ce stage a notamment pour objectif de combattre le « racisme d'Etat » et toute forme de racisme et de

discrimination dans le cadre scolaire.

Depuis la mise en place du gouvernement d'Edouard Philippe, nous constatons une accélération des atteintes au droit syndical sous toutes ses formes.

Solidaires Fonction publique dénonce les attaques contre les libertés publiques fondamentales que sont les libertés syndicales et le droit d'expression, et exige l'arrêt immédiat des poursuites envisagées dans ces deux affaires.

Fédération SUD Santé Sociaux

Paris le 23/11/2017

La Fédération SUD Santé Sociaux dénonce l'offensive organisée contre le syndicat SUD Education 93.

La Fédération SUD Santé Sociaux affirme son plein et entier soutien au syndicat SUD Education 93 face aux attaques diligentées contre lui par les réseaux d'extrême droite et aveuglément relayées par leur ministre de tutelle. Celui-ci instrumentalise cette fausse polémique pour tenter de porter atteinte au droit d'un syndicat qui le dérange et faire oublier que dans son administration, comme ailleurs, le racisme est un problème endémique, faisant preuve par la même d'ignorance quant aux méthodes pédagogiques qui peuvent être mises en œuvre dans le cadre d'ateliers. La Fédération SUD Santé Sociaux dénonce par ailleurs le déferlement médiatique, tapageur et sans discernement de certains organes de presse.

Dans l'objectif de pouvoir libérer la parole, ce genre d'ateliers, voire de réunions, est d'usage dès lors qu'il est question d'oppressions (origines, couleur de peau, sexe, orientation sexuelle...). Ces ateliers sont suivis de débats en plénières qui reprennent ce qui a pu s'exprimer lors de la séance. (Cette « mise en scène » est un des arguments du célèbre musée de l'apartheid à Johannesburg.)

Si l'attaque menée par la droite xénophobe n'est pas surprenante, son relai par un ministre en fonction est bien plus alarmant.

La Fédération SUD Santé Sociaux, dans son combat au quotidien contre toutes les formes d'exclusion, de ségrégation et de répression, se tiendra aux côtés du syndicat SUD Education avec l'Union Syndicale Solidaires pour le soutenir dans les attaques dont il est victime.

Pour la Fédération SUD Santé Sociaux,

Jean Vignes
Secrétaire Général
